



Connaitre les revenu global de mon Ex

Par **nap081**, le 11/09/2014 à 12:01

Bonjour,

je suis divorcé depuis plus de 7 ans et les relations avec mon ex femme sont pour le moins "compliqués".

je verse une pension alimentaire régulièrement depuis presque 10 ans et une prestation compensatoire depuis 7 ans aussi. Mon ex femme a la garde de mes enfants et je les ai un we sur 2 et la moitié des vacances.

J'ai 3 enfants, 20, 16 et 12 tous scolarisés et mon enfants de 20 ans est étudiant a la Fac. Mes 2 enfants de 20 et 16 ans ont droit a une bourse semble-t-il par le fait que les revenus de mon ex femme le permettent. J'aurais voulu connaitre le montant de ces bourses mais mon ex femme ne veux pas me le communiquer car elle estime que j'en ai pas le droit, vu que c'est seulement par ses revenus qu'ils y on droit.

A t elle raison ? Quel recours j'ai pour l'obliger a me communiquer ces sommes et de savoir comment sont elles gérés ?

Merci.